



Sur l'ensemble des tronçons observés, ce type d'affichage domine largement le paysage. Dans certains cas, la quantité d'enseignes retrouvée sur un même tronçon engendre une certaine confusion et alourdit le paysage visuel de la rue. Nous remarquons aussi des structures abandonnées (sans affichage), des enseignes souffrant d'un manque d'entretien contribuant ainsi à donner une image négative du paysage.

On aurait intérêt à revoir l'ensemble des normes (dimensions, surface) régissant ce type d'enseigne de manière à développer une meilleure harmonisation entre ce type d'affichage et son environnement afin de rehausser la qualité visuelle du milieu.

#### **L'enseigne sur socle**

L'enseigne sur socle se décrit comme étant une enseigne reposant sur une base (matériau solide), qui se déploie en largeur plutôt qu'en hauteur. Ce type d'enseigne s'adresse généralement à des établissements à caractère institutionnel ou à des édifices à bureaux prestigieux tels les sièges sociaux. Généralement, la base de cette enseigne est agrémentée d'un aménagement paysager de type arbustif ou floral qui confère une certaine notoriété à l'ensemble.

Ce type d'affichage se retrouve davantage dans les secteurs urbains, entre autres, au centre-ville et ses environs et dans noyau d'activités. Ce type d'enseigne doit être favorisé comme moyen d'affichage car de par sa composition et ses proportions, il s'harmonise et s'adapte bien à différents milieux.

#### **L'enseigne murale (boîtier métallique)**

L'enseigne murale est composée, généralement, d'un boîtier métallique et d'une surface plastifiée permettant l'affichage. L'enseigne est apposée au niveau du premier étage de la façade principale d'un commerce. La source d'éclairage est à l'intérieur du boîtier.

Ce type d'enseigne est très répandu sur l'ensemble des tronçons observés. Lorsque ce type d'affichage est utilisé sur les centres commerciaux où sur des commerces contigus, le manque d'harmonie est souvent déficient. Nous retrouvons différents formants et design ainsi que des installations à des hauteurs variées. Dans certains cas, la localisation d'enseigne ne respecte pas les principes d'harmonie et de proportion dictées par la façade du bâtiment contribuant ainsi à l'absence d'harmonie. Les règles visant l'harmonisation doivent être mises en place de manière à ce que l'affichage s'intègre davantage à son environnement. Pensons par exemple, aux dimensions de l'enseigne, régis par la surface disponible (entre la haut de la vitrine et la fenêtre de l'étage), la présence de détails architecturaux (linteaux etc.), une continuité, l'alignement l'encadrement d'une vitrine et une recherche d'homogénéité.

#### **L'enseigne en lettres détachées**

Ce type d'enseigne est constitué d'un ensemble de lettres détachées fixées au mur où sur une structure quelconque (marquise). L'éclairage est intégré à l'enseigne ou indirecte, soit par l'apport de projecteurs. Nous retrouvons ce type d'affichage principalement dans le milieu urbain, le centre-ville et ses environs ainsi que les noyaux d'activités. Ce type d'enseigne s'adresse à toute une gamme de situations en permettant une meilleure intégration à l'ensemble du milieu.

Ce type d'affichage doit être valorisé dans un concept de mise en valeur des artères commerciales.